

# CALAN

*Bulletin Municipal 2002*

# Sommaire

LE MOT DU MAIRE .....	3 et 4
BLOC-NOTES .....	5, 6 et 7
INFORMATIONS MUNICIPALES .....	8
DÉCHETS MÉNAGERS .....	9
CÉRÉMONIE DU SOUVENIR.....	10
FESTIVITÉS/ANIMATIONS .....	11 et 12
BUDGET .....	13, 14, 15 et 16
ÉTAT CIVIL .....	17
URBANISME .....	18 et 19
VOIRIE .....	20
AFFAIRES SCOLAIRES .....	21
SPORTS ET JEUNESSE .....	22
C.C.A.S. ....	23
AGRICULTEURS .....	24
ASSOCIATION DES PERSONNES AGÉES .....	25
ÉCOLE PUBLIQUE DU LEVANT .....	26
JUMELAGE CALAN/ST BURYAN .....	27
L'AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DU LEVANT .....	28
LES AMIS DE CALAN .....	29
A.S. CALAN .....	30 et 31
ARISTOSCÈNE .....	32
LA TORNADE CALANAISE .....	33
SOCIÉTÉ DE CHASSE .....	34
CALENDRIER DES FÊTES .....	35

# Le Mot du Maire

*Chers amis,*

*Nous sommes entrés dans une période de grands chantiers avec le démarrage de plusieurs programmes importants, coûteux, nécessaires, qui marqueront certainement notre commune pour les années à venir.*

*Afin de répondre à l'accroissement du nombre d'élèves qui fréquentent l'école publique du Levant, nous avons mené de concert l'extension du groupe scolaire et la mise aux normes de la cuisine du restaurant qui apporteront de meilleures conditions de travail au personnel communal, aux enseignants et un confort supplémentaire aux enfants.*

*La réalisation de cet ensemble équilibré et fonctionnel reste parfaitement intégré au site et demeure en accord avec les missions budgétaires.*

*Autre programme considérable certainement le plus important depuis ces dernières années est l'assainissement collectif du bourg.*

*Dossier complexe à mettre en place avec l'étude de zonage, l'achat de terrains, l'élaboration et la signature des conventions avec les propriétaires pour le passage de réseaux, l'attribution des marchés, etc... qui prévoit à terme la desserte de l'ensemble du bourg.*

*Ces travaux confiés à l'entreprise SPAC de Lorient pour la première tranche, avec passage des deux réseaux (eaux usées et eaux pluviales), sont terminés depuis décembre 2002.*

*Je dois dire que cela a été trois mois de travail intense et pénible rendu difficile par la nature du sol et les intempéries.*

*Quant aux travaux de la deuxième tranche qui desserviront les quartiers satellites du centre bourg, ils pourront commencer dès l'obtention des accords de subvention.*

*En ce qui concerne la station d'épuration par filtre à sable pour le traitement des eaux usées, les travaux sont prévus en février 2003 si le temps le permet et ont été confiés à la société LAGADEC de Pleyber-Christ.*

*En ce qui concerne la voirie communale, une pause volontaire a été faite en 2002 vu le programme important des investissements.*

*Dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine de la commune, nous avons renouvelé la convention avec l'association ADEIS, aussi je tiens à rendre hommage à ces femmes et ces hommes et à son encadrement, qui font un travail remarquable et utile.*

*Autres événements importants au cours de l'année 2002 ...*

*- C'est la signature de la convention dialège avec le directeur d'E.D.F.-G.D.F. Lorient et la commune afin de consolider nos rapports et permettre une nouvelle gamme de services.*

*- C'est également la réunion cantonale à la maison des communes, où nous avons pu clarifier certains dossiers, notamment la voirie départementale sur notre canton comme l'axe 2 x 2 voies Lorient-Roscoff, la sécurité sur la voie D113 qui relie Calan à Kerchopine, la route Calan-Lanvaudan, etc...*

*- C'est aussi la venue du Sous-Préfet le jeudi 10 octobre dernier à la Communauté de Communes de Plouay, réunion qui nous a permis de mieux se connaître et de présenter l'intercommunalité sur notre territoire avec une visite des zones d'activités.*

# Le Mot du Maire

A l'issue de cette réunion nous avons pris la décision de nous rencontrer à nouveau à la Sous-Préfecture, pour discuter de dossiers plus sensibles comme la sécurité dans nos communes, etc...

Pour terminer mon propos, je me félicite de la rencontre avec les jeunes de la "Tornade Calanaise" organisée par l'animateur socio-culturel.

Réunion animée, avec beaucoup de questions posées, parfois pertinentes, un débat enrichissant et très cordial, où chacun s'est exprimé avec enthousiasme et passion sur des dossiers communaux et leurs projets à venir.

Cela a été l'occasion de leur rappeler les mécanismes du fonctionnement des communes du département, de la région et de l'état, en espérant qu'ils retiendront l'essentiel.

Voilà résumé en quelques mots nos principales missions de l'année écoulée.

Quant aux programmes communaux pour l'année 2003, ils seront aussi importants et seront réalisés en fonction des aides attribuées et des contraintes budgétaires.

Je vous remercie de votre confiance et vous adresse à chacune et à chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Bien amicalement,



Lors de la cérémonie des vœux à la salle polyvalente, il est de tradition de remettre la médaille d'honneur de la commune. Francis LE LAN et Alain KERNEN, qui ont depuis des années consacré une bonne partie de leur temps au service de la collectivité, ont ainsi largement mérité cette reconnaissance.

# Bloc-Notes

## Quelques numéros de téléphones

- L'École du Levant 02.97.33.12.60
- La Garderie Municipale 02.97.33.12.60
- La Gendarmerie 02.97.33.31.17
- La Communauté de Communes de la Région de Plouay 02.97.33.14.15
- Le Centre Médico-Social Madame COLLIN 02.97.33.31.77

## Les Assistantes Maternelles

- M<sup>me</sup> COUTUREAUX Nathalie 02.97.33.31.23
- M<sup>me</sup> GUILLEMOTO Danièle 02.97.33.22.00
- M<sup>me</sup> HELIAS Françoise 02.97.33.14.36
- M<sup>me</sup> JEGOUSSE Rachel 02.97.33.02.70
- M<sup>me</sup> LE BOUARD Brigitte 02.97.33.16.34
- M<sup>me</sup> TRÉHIN Brigitte 02.97.33.15.61

## La vie de la Mairie

- *Le Secrétariat :*

M<sup>me</sup> Hélène LE COHU Tél. 02.97.33.33.85  
Fax 02.97.33.00.10

- *Les horaires d'ouverture :*

Lundi, Mercredi, Samedi 9 h - 12 h  
Mardi, Jeudi, Vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 18 h

*Les permanences du Maire et des Adjointes :*

- Serge SALVAT, tous les matins, sur R.d.V.
- Pascal LE DOUSSAL, le samedi 10 h - 11 h
- Daniel TESSIER, le samedi : 10 h - 12 h
- Marie-Annick LE BELLER  
le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30  
le samedi de 10 h à 12 h.

## A.N.P.E. / E.R.E.F.

Pour les personnes en recherche d'emploi, l'E.R.E.F. (Espace Rural Emploi Formation), structure mise en place par la Communauté de Communes en 1998, tient à votre disposition un classeur, mis à jour chaque semaine, recensant toutes les offres d'emplois disponibles. Il est aussi possible de prendre rendez-vous avec Franck GUEGANO qui se tient à votre disposition à la Communauté de Communes.

## LE BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur)

Pour travailler en centre de loisirs ou de vacances, colonies, centres aérés, il faut avoir le sens des responsabilités, de la patience et de l'énergie.

Les centres de loisirs gérés par les municipalités ou par des associations sont demandeurs pour les vacances scolaires et les mercredi. C'est l'occasion de conjuguer loisirs et travail. Le BAFA prépare les candidats en 3 étapes qui doivent se dérouler dans une période de deux ans et demi maximum.

1<sup>ère</sup> étape : s'inscrire dès la rentrée scolaire à la session de formation à partir de l'âge de 17 ans. Ces formations d'une à deux semaines peuvent varier d'une association à l'autre. L'inscription se fait auprès de la direction départementale de la Jeunesse et des Sports dont dépend votre domicile.

2<sup>ème</sup> étape : Les jeunes doivent décrocher un stage pratique de 14 jours dans un centre de vacances ou de loisirs. Ce stage doit être effectué dans les 18 mois qui suivent le stage théorique.

3<sup>ème</sup> étape : Une session de spécialisation qui dure 6 jours minimum.

Le coût de ce brevet s'élève en moyenne à 470 € en internat et à 385 € en externat. La session de spécialisation coûte de 350 à 400 € en internat et environ 310 € en externat. Au vu du coût de ces stages il est possible d'obtenir des aides de financement auprès de divers organismes comme la CAF, Jeunesse et Sports, Mission Locale, etc...

# Bloc-Notes

## CYBERCOMMUNES

Un ordinateur "cybercommunes" est mis à la disposition par la Communauté de Communes à la Bibliothèque de Calan.

Vous pouvez accéder "au monde de l'Internet" et ainsi, trouver les différentes informations qui vous intéressent :

- Voyages
- Offres d'emploi : ANPE
- Concours, les métiers
- Recherche documentaire
- Paroles de chansons françaises et internationales récentes ou anciennes
- Sites de discussions thématiques
- Envoi d'E-mail
- Création d'une boîte aux lettres électroniques personnelles
- Sports et loisirs
- Cinéma, Musique, Concert
- Cuisine
- Jardinage
- SNCF pour acheter vos billets de train
- Histoire
- Bourse ...

Vous pouvez également utiliser les logiciels suivants :

- Word (rédaction des lettres, des dossiers, mise en forme...).
- Excel (tableur, calculs et graphiques).
- Publisher (assistant pour réaliser des cartes de vœux, d'anniversaire, des affiches, menus, cartes de visites ...)

L'animateur de la Communauté de Communes assure des permanences le mardi après-midi de 14 h. à 15 h. 30 et le vendredi matin de 10 h. à 11 h. 30.

Ces séances sont destinées au public adulte, des formations gratuites et individuelles sont possibles auprès de l'animateur, n'hésitez pas à le contacter à la Communauté de Communes.

L'animateur propose également une séance pour les jeunes le samedi après-midi de 14 h. à 16 h. 30, ceci une semaine sur deux, le planning est en mairie.

## LE P.I.J.

Au mois d'août, la mairie de Plouay nous fait part de l'ouverture d'un Point Information Jeunesse. Ce PIJ est aussi ouvert aux jeunes et aux adultes de Calan.

4800 fiches réparties dans 9 grands secteurs (enseignement, formations, métiers, emploi, formation permanente, société et vie pratique, loisirs vacances, étranger, sport) sont à votre disposition aux horaires suivants :

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
VACANCES SCOLAIRES	14 h. 00 19 h. 00	10 h. 00 14 h. 00 12 h. 30 19 h. 00			
HORS VACANCES SCOLAIRES	16 h. 45 19 h. 00	14 h. 00 19 h. 00		16 h. 45 19 h. 00	10 h. 00 14 h. 00 12 h. 30 19 h. 00

*Le samedi matin est réservé exclusivement à la recherche d'informations*

*Pour une recherche individualisée, possibilité de prendre rendez-vous : ☎ 02 97 33 32 53*

Le Point Information Jeunesse respecte les règles déontologiques de la charte de l'Information des Jeunes qui stipule notamment : information complète, impartiale, exacte, pratique et actualisée - Respect du secret professionnel et anonymat du demandeur.

**POINT INFORMATION JEUNESSE DE PLOUAY**

Espace Jeunes  
Place de Bécherel - 56240 PLOUAY

# Bloc-Notes

## LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

### QUI EST LE CONCILIATEUR ?

C'est une personne bénévole qui n'est pas magistrat. Il est nommé par le 1<sup>er</sup> président de la Cour d'Appel. Il présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétions. Sa mission est de favoriser le règlement amiable des conflits qui lui sont soumis. Il ne donne pas de consultation juridique.

### SES COMPÉTENCES

Il peut intervenir sur les problèmes de mitoyenneté, les conflits entre propriétaire et locataire, un conflit entre consommateur et professionnel, querelles de voisinages ou de famille, difficulté de recouvrement de sommes d'argent, contestation de factures, etc... Il n'a pas de compétences dans les conflits :  
- entre vous et l'administration,  
- concernant l'état civil, le divorce, la reconnaissance d'enfants et l'autorité parentale.

Le recours à un conciliateur de justice est entièrement gratuit et peut vous éviter d'engager un procès.

### LA CONCILIATION

Le conciliateur vous proposera une réunion pour vous écouter et recherchera une solution respectant les intérêts de chacun.

Si vous êtes accompagné de la personne avec laquelle vous êtes en conflit, il tentera aussitôt de trouver un terrain d'entente.

Si vous êtes seul, il peut convoquer votre adversaire, lequel reste libre de ne pas répondre à cette convocation.

Si un compromis est trouvé, le conciliateur peut constater par écrit, même en cas de conciliation partielle. Ce document indiquera brièvement le litige et la solution acceptée. Vous-même et votre adversaire devrez signer ce constat et vous en recevrez chacun un exemplaire, le conciliateur n'ayant aucun pouvoir de vous contraindre, vous ou votre adversaire, à l'exécution de l'accord trouvé.

Sans accord entre les deux parties, il vous guidera vers le recours de justice.

Pour la Communauté de Communes du Pays de Plouay, il assure une permanence les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois, de 14 h. à 17 h., à la Maison des Communes. Tél. 02.97.33.14.15.

## LES TARIFS COMMUNAUX

### RESTAURANT MUNICIPAL :

Prix des repas - Enfants : 2,15 € - Enseignants : 2,40 €  
Autres : 3,50 €

### GARDERIE

Tarifs horaires - 1/2 heure matin et soir : 0,70 €  
Forfait 7 h. 30 / 9 h. 30 : 1,70 €  
Goûter : 0,50 €

### SALLE POLYVALENTE

La salle seule : 70,00 €  
La salle + la cuisine : 115,00 €  
Espace rencontres : 70,00 €

# Informations Municipales

## LA CONVENTION DIALÈGE

Le 4 juillet 2002, M. SALVAT a signé une convention avec E.D.F./G.D.F. Cette convention a pour but de faciliter le traitement et la gestion des factures d'électricité, de faciliter l'optimisation des dépenses énergétiques de la commune.

Le bilan à la date du 4 juillet faisait état d'une consommation annuelle totale de 9990 € soit 13,51 € par habitant. Pour l'éclairage public la dépense est de 2158 € soit 3,40 € par habitant.

Une rencontre annuelle est prévue pour établir un bilan et reprendre l'ensemble des conseils d'amélioration proposés à la commune au cours de l'année.

## LE CADASTRE NUMÉRISÉ

Depuis le 19 juillet, le cadastre ne se consulte plus sur papier mais sur ordinateur. Les services de la Direction Générale des Infrastructures, du Développement et de l'Environnement du département ont assuré cette importante mutation technologique.

Ce nouveau support, au travers d'un ordinateur et d'une imprimante, permettra la consultation rapide des informations concernant l'ensemble des parcelles. Une mise à jour périodique est prévue dans le contrat. Il nous sera aussi très utile pour suivre les différents réseaux existants et à venir (eau, électricité, assainissement, télécommunication, etc...)

Le coût de cet investissement est de 4024 €.

## LUTTE CONTRE LES TAUPES

Cela fait plusieurs années que la commune de Calan s'associe avec la FEMODEC (Fédération Morbihannaise de Défense contre les Ennemis des Cultures) pour des campagnes de luttes contre les taupes, en proposant deux actions complémentaires :

**UNE DISTRIBUTION DE PRODUITS**, à un prix préférentiel, dans le cadre d'un arrêté municipal.

**UNE FORMATION** détaillée ci-dessous.

**OBJECTIFS de la formation** : Sur une demi-journée (après-midi), acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir lutter chez soi d'une manière autonome.

### CONTENU

- La taupe (biologie, mode de vie, ...).
- Les moyens de lutte (piégeage, chimique).
- Application pratique sur le terrain.

### PUBLIC :

Tout public  
(hommes et femmes, jeunes et aînés).

**COUT** : 8 € par personne (règlement le jour de la formation)

**INTERVENANTS** : Technicien FEMODEC et piégeur agréé.

Plusieurs journées seront organisées entre le 15 avril et fin juin 2003.

Renseignez-vous et inscrivez-vous dès à présent auprès de votre mairie où des tracts sont disponibles.

Le lieu des formations est fixé en fonction du nombre d'inscriptions. Plus vous serez nombreux sur votre commune, plus proche sera la formation : parlez-en autour de vous.

Deux semaines avant la journée de formation vous serez averti par courrier de la date et du lieu exact de cette formation.

**POUR L'ENSEMBLE DE CETTE ACTION CONTRE LES TAUPES, CONSULTEZ VOTRE MAIRIE.**

# Informations Municipales

## DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis plusieurs années, nous ne cessons d'améliorer l'ensemble des services d'élimination des déchets ménagers afin de se mettre en conformité avec les obligations fixées par la législation de protection de l'environnement, qui deviennent encore plus contraignantes.

Devant des coûts de plus en plus élevés, nous avons dû prendre des décisions nous permettant de mieux maîtriser et de faire des économies de gestion en reprenant l'ensemble du service "Élimination des Déchets" en régie directe tout en nous séparant du prestataire privé.

Pour réaliser l'ensemble de ces services nous avons investi :

- dans l'acquisition d'un second "centre de tri" qui nous sera livré en février 2003, afin de permettre à toute la population de participer au tri sélectif en porte à porte, procédé qui nous permet d'obtenir une meilleure qualité de tri,

- dans l'achat d'une benne bi-compartmentée automatisée qui nous sera livrée en mars 2003, qui nous permettra de collecter en un seul passage les déchets non recyclables et les fermentescibles contenus dans les ordures ménagères,

- dans la construction d'un pôle environnemental qui traitera l'ensemble des déchets.

Ces mesures vont permettre à court terme de diminuer la quantité de déchets envoyés vers les centres d'enfouissement techniques dont les coûts de gestion sont très onéreux.

Croyez bien que les élus, le personnel, le directeur de la C.C.R.P. sont très attentifs aux coûts et recherchent les solutions les moins onéreuses et les mieux adaptées aux obligations législatives et réglementaires.



# Cérémonie du Souvenir

Le 11 novembre 1918 est, et restera à jamais, l'une des dates majeures et emblématiques de l'histoire de France. Avec celles de Bouvines, Marignan, Valmy, Austerlitz et du Débarquement du 6 juin 1944, elle figure au panthéon des heures glorieuses et décisives qui ont tracé le destin de notre pays.

L'Armistice signé ce jour-là à Rethondes consacrait la victoire éclatante de la France et de ses alliés. En cette année où nous célébrons le 85<sup>ème</sup> anniversaire de leur entrée en guerre en 1917, soulignons plus particulièrement la contribution déterminante des États-Unis et le rôle éminent du Portugal.

L'Armistice mettait aussi fin à un conflit d'une dureté inconnue jusqu'alors pour les combattants comme pour les populations civiles. Le nombre des tués, celui des mutilés, des gazés et des blessés, ou encore celui des veuves et des orphelins en atteste. Il reste très présent dans la mémoire collective et dans celle de nos familles.



Aujourd'hui, dans chaque commune de France, un hommage juste et nécessaire est rendu à ces combattants de toutes origines et de tous grades, qui luttèrent héroïquement quatre années durant, dans des conditions souvent effroyables. Répondant fidèlement et loyalement à l'appel de la République, ils ont hautement servi la France, faisant preuve d'un patriotisme exemplaire, digne des éloges les plus grands. Leur courage et leur discipline ont permis de sauver notre territoire, aux Alsaciens et aux Lorrains de retrouver leur patrie, et à la République de s'ancrer dans le cœur de notre peuple.

*La reconnaissance de tous les Français leur est acquise pour toujours.*

Le souvenir de ceux, si nombreux, qui allèrent jusqu'au sacrifice suprême pour la France et pour son intégrité territoriale et politique, nous convainc de l'importance de la paix qui prévaut désormais sur notre continent. Le progrès de l'idée européenne est aussi une des suites tardives, paradoxales et heureuses, de cette "Grande Guerre" sans merci.

Pour toutes ces raisons, vraiment, les combattants de 1914-1918 ont bien mérité de la patrie.



# Festivités - Animations

## UN TRIO D'ARTISTES S'EXPOSE

Josiane FOUCHARD, Olivier FOUCHARD, artistes calanais et Joëlle LEOST ont installé leurs toiles à l'Espace Rencontres au mois d'avril pour une semaine d'exposition.

Josiane FOUCHARD nous présentait "NegrEtude", une collection d'huiles et de pastels sur le thème de l'Afrique.

Olivier FOUCHARD, récent lauréat de la Société Lorientaise des Beaux-Arts en gravure nous proposait ses réalisations sous le titre "Breizh Attitude".

Largement inspirées par la nature, les huiles de Joëlle LOEST se déclinaient en paysages et en portraits.



## LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année, la fête de la Musique s'est déroulée le 28 juin, une semaine après la date officielle, le soleil comme les calanais ayant répondu présents.

Les enfants de l'École du Levant, le groupe vocal des adolescents de l'école de musique de la Communauté de Communes, accompagnés par leurs professeurs et la chorale "Tous en Chœur" ont interprété leur nouveau répertoire sous les applaudissements des parents et amis, avant de se réunir autour d'un apéritif offert par la municipalité.



La soirée s'est poursuivie par un pique-nique pendant lequel nous avons pu chanter et danser aux sons des bombardes de Tanguy Tréhin et Damien et du groupe "Plijadur" et son soliste Bernard Le Moing.

Rendez-vous est pris pour juin 2003. La soirée est ouverte à toutes les personnes qui souhaitent chanter, danser ou jouer d'un instrument.

# Festivités - Animations

## LA PARADE DES VÉHICULES ANCIENS



Datées entre 1927 et 1953 : Rosalie, DS décapotable, Juva 4, 202, P 60, Jaguar 1951, Caravelle, Dauphine, Delahaye et autres tractions ont fait l'objet de bien des commentaires et de questions de la part des jeunes comme des anciens. Les deux roues étaient représentées par deux motos (1933, modèle le plus ancien) et une Vespa.

Pendant que ces belles se laissaient admirer, leurs propriétaires étaient conviés à l'Espace Rencontres.

Les amoureux des véhicules anciens ont pu admirer à loisir une cinquantaine d'autos au cours d'une étape du 17ème rallye de l'A.V.A.M. (Amateurs des Véhicules Anciens du Morbihan).



## EXPO 1914/1918

Courant novembre a eu lieu une exposition sur la guerre 1914/1918.

Celle-ci a attiré bon nombre de personnes très intéressées par cet événement historique.

De plus, les scolaires de l'École du Levant ont plus amplement profité de ces informations pédagogiques.

Dans l'avenir d'autres expositions sont à prévoir ... peut être 1939/1945 !!!



# Budget Primitif 2002

Le budget 2002 est important en raison des investissements relatifs aux trois projets ci-dessous :

- L'assainissement collectif du bourg qui se fera en plusieurs tranches de travaux 510 000 €
- L'extension du groupe scolaire et du restaurant 181 000 €
- Le lotissement communal 170 000 €

Ces trois programmes marqueront notre commune pour les années à venir tant par leurs coûts que par leur nécessité. Il s'agit là d'un des plus gros investissements depuis ces dernières années.

Quelques précisions sur ce budget :

- Prélèvement au titre du contingent d'aide sociale 2002 : 17 683 € 694,69 € de plus qu'en 2001
- Dotation Forfaitaire Définitive 2002 : 93 002 €
- Fond National de Péréquation de la Taxe Professionnelle : 893 €

Taxes	Taux 2001	Variation	Taux 2002	
Habitation	14,38	1,05	15,10	<i>Vu l'importance des investissements, le conseil municipal décide d'augmenter de 5 % les taux d'imposition des trois taxes.</i>
Foncier bâti	16,15	1,05	16,96	
Foncier non bâti	39,76	1,05	41,75	

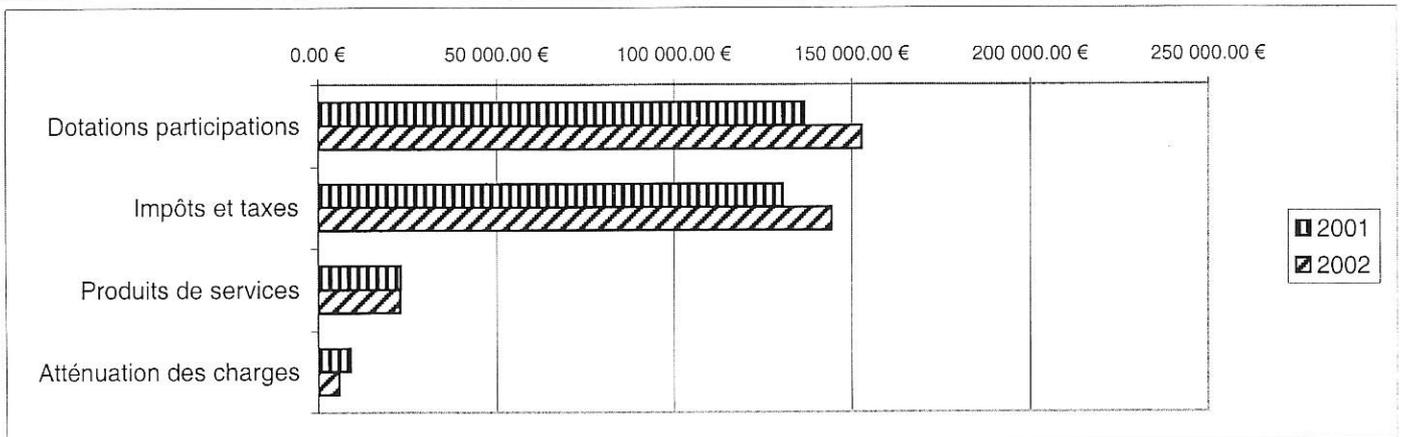
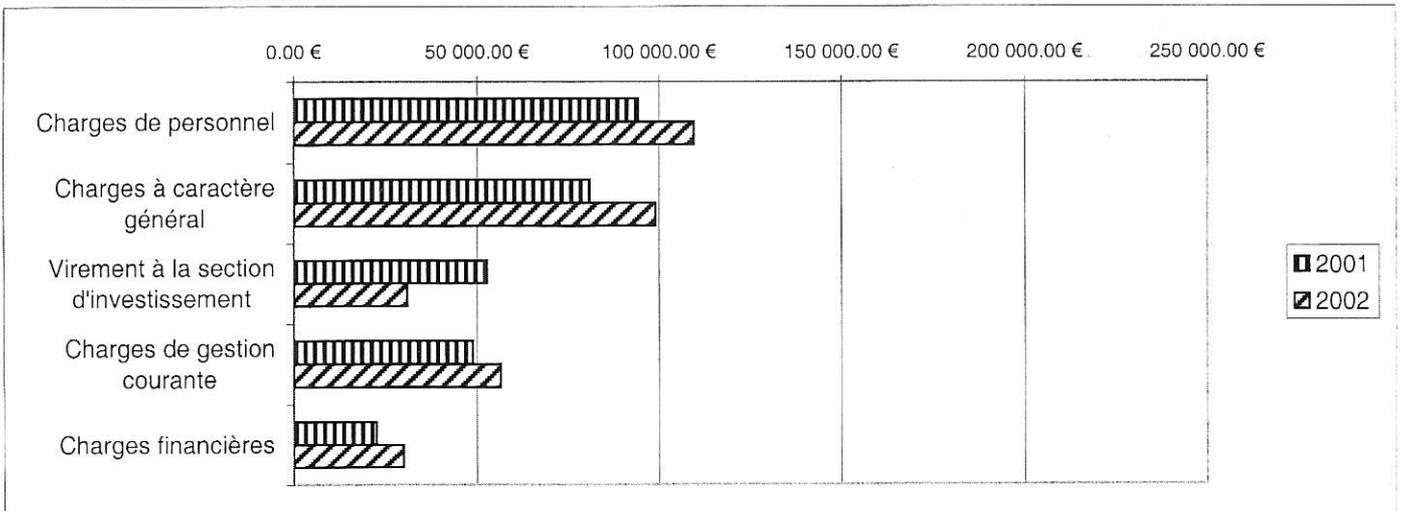
BUDGET 2002			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	326 000 €	Dépenses	318 000 €
Recettes	326 000 €	Recettes	318 000 €

AUTRES BUDGETS	
• Budget annexe Assainissement 2002 : Dépenses et recettes	
• Centre Communal d'Action Sociale :	
• Investissement : Dépenses et recettes	1 480 €
• Fonctionnement : Dépenses et recettes	8 709 €
• Budget annexe Assainissement 2002 : Dépenses et recettes 510 000 €	
• Centre Communal d'Action Sociale :	
• Investissement : Dépenses et recettes	1 480 €
• Fonctionnement : Dépenses et recettes	8 709 €

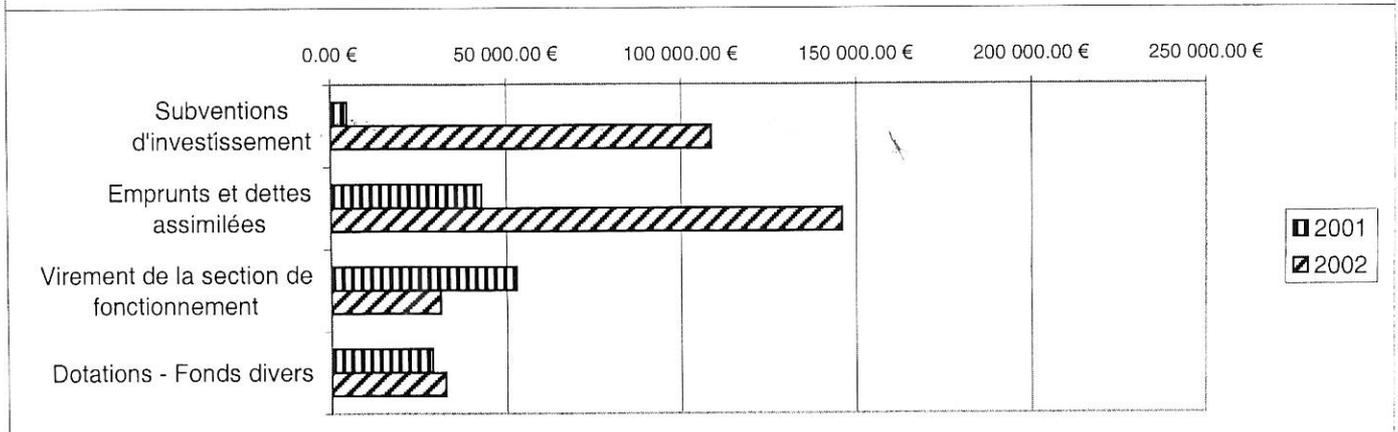
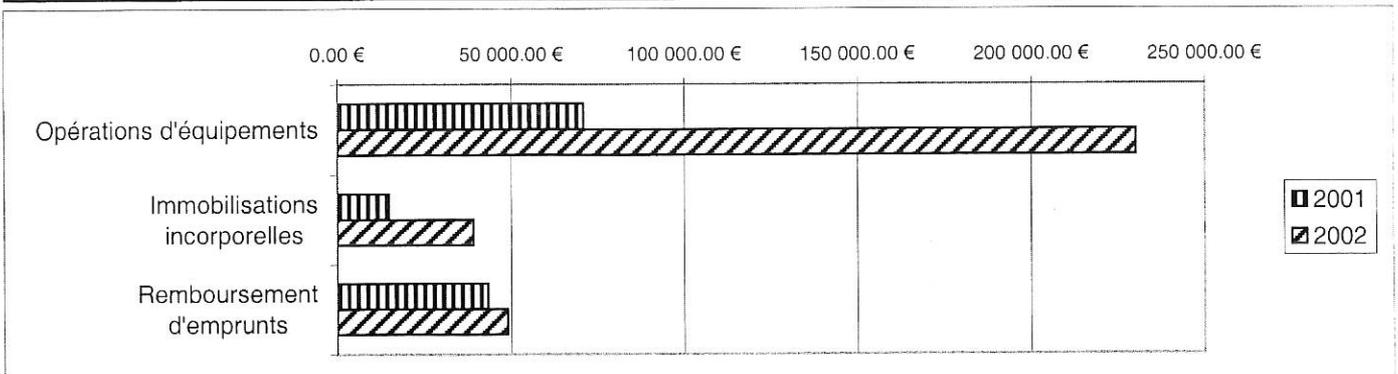
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>Variation</b>
Charges de personnel	94 228.74 €	109 490.00 €	+16.20%
Charges à caractère général	80 950.43 €	99 000.00 €	+22.30%
Virement à la section d'investissement	52 747.36 €	31 000.00 €	-41.23%
Charges de gestion courante	48 859.91 €	56 510.00 €	+15.66%
Charges financières	22 623.43 €	30 000.00 €	+32.61%
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>299 409.87 €</b>	<b>326 000.00 €</b>	<b>+8.88%</b>
<b>RECETTES</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>Variation</b>
Dotations participations	136 697.53 €	152 830.00 €	+11.80%
Impôts et taxes	130 610.85 €	144 450.00 €	+10.60%
Produits de services	23 096.03 €	22 920.00 €	-0.76%
Atténuation des charges	9 005.47 €	5 800.00 €	-35.59%
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>299 409.87 €</b>	<b>326 000.00 €</b>	<b>+8.88%</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>Variation</b>
Opérations d'équipements	70 888.79 €	230 000.00 €	+224.45%
Immobilisations incorporelles	14 860.43 €	39 000.00 €	+162.44%
Remboursement d'emprunts	43 295.52 €	49 000.00 €	+13.18%
<b>TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>129 044.74 €</b>	<b>318 000.00 €</b>	<b>+146.43%</b>
<b>RECETTES</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>Variation</b>
Subventions d'investissement	4 725.92 €	108 650.00 €	+2199.02%
Emprunts et dettes assimilées	42 899.15 €	146 000.00 €	+240.33%
Virement de la section de fonctionnement	52 747.36 €	31 000.00 €	-41.23%
Dotations - Fonds divers	28 672.31 €	32 350.00 €	+12.83%
<b>TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>129 044.74 €</b>	<b>318 000.00 €</b>	<b>+146.43%</b>

## FONCTIONNEMENT

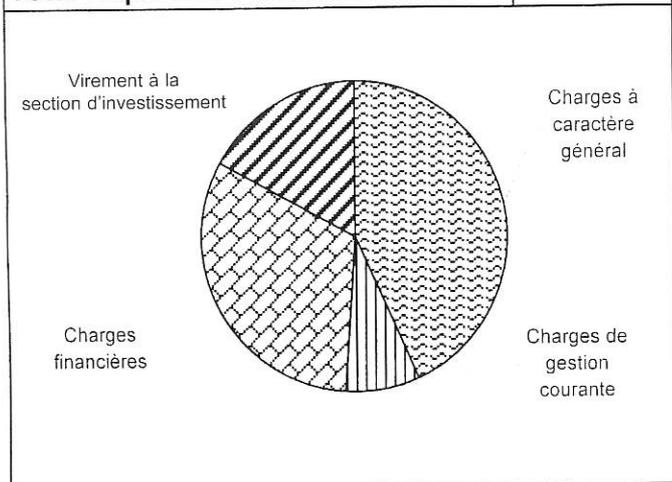


## INVESTISSEMENT

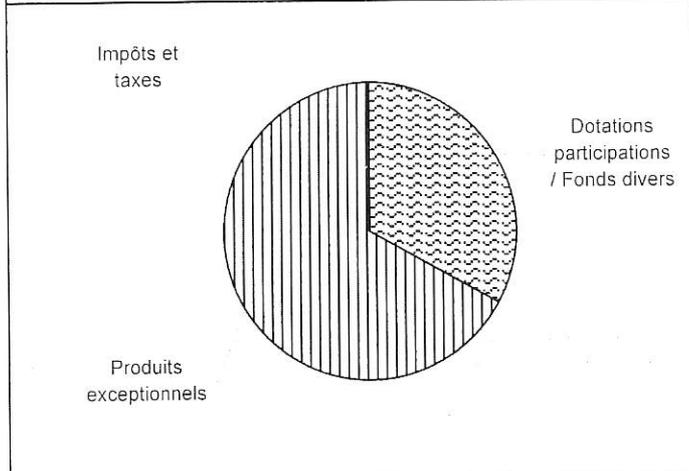


## C.C.A.S. : FONCTIONNEMENT

DEPENSES	2002
Charges à caractère général	3 784.00 €
Charges de gestion courante	675.00 €
Charges financières	2 770.00 €
Virement à la section d'investissement	1 480.00 €
<b>Total Dépenses Fonctionnement</b>	<b>8 709.00 €</b>



RECETTES	2002
Dotations participations / Fonds divers	2 886.00 €
Produits exceptionnels	5 793.00 €
Impôts et taxes	30.00 €
<b>Total Recettes Fonctionnement</b>	<b>8 709.00 €</b>



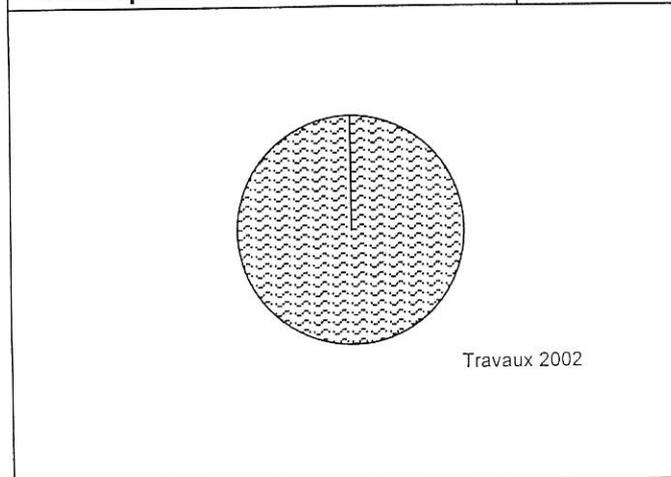
## C.C.A.S. : INVESTISSEMENT

DEPENSES	2002
Emprunts	1 480.00 €
<b>Total Dépenses Investissement</b>	<b>1 480.00 €</b>

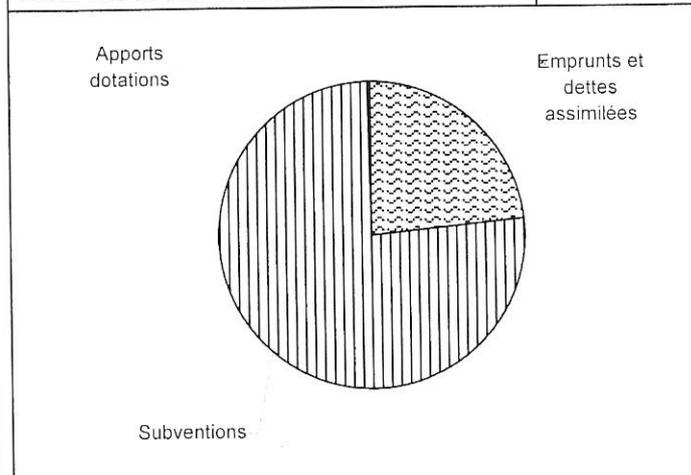
RECETTES	2002
Virement à la section de fonctionnement	1 480.00 €
<b>Total Recettes Investissement</b>	<b>1 480.00 €</b>

## BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT 2002

DEPENSES	2002
Travaux 2002	510 000.00 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>510 000.00 €</b>



RECETTES	2002
Emprunts et dettes assimilées	118 837.00 €
Subventions	390 000.00 €
Apports dotations	1 163.00 €
<b>Total Recettes Fonctionnement</b>	<b>510 000.00 €</b>



# Etat civil

## NAISSANCES

Flavie ANNO

née le 4 janvier, à Lorient

Barbara LE GENTIL

née le 13 janvier, à Lorient

Vianney HENRY

né le 11 février, à Lorient

Enora ROBIC

née le 13 mars, à Lorient

Lisa JOLIVEL

née le 8 mai, à Lorient

Sarah AUDRENNO

née le 12 mai, à Lorient

Justine DUMONT

née le 25 mai, à Lorient

Bérénice RENAMBOT

née le 31 mai, à Lorient

Coralie MALETTE

née le 24 juin, à Lorient

Lëlia LAROCHELLE

née le 7 septembre, à Lorient

Djino LE GRAS

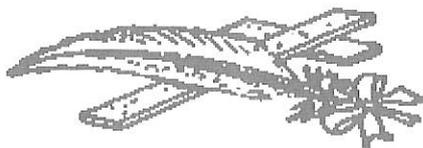
né le 11 décembre, à Lorient



## MARIAGE

Gisèle DROUAL  
et Jean GENOT

le 18 octobre



## DÉCÈS

Pierre LE NY

le 26 juillet

Jeanne LE FAOUDER

le 5 décembre

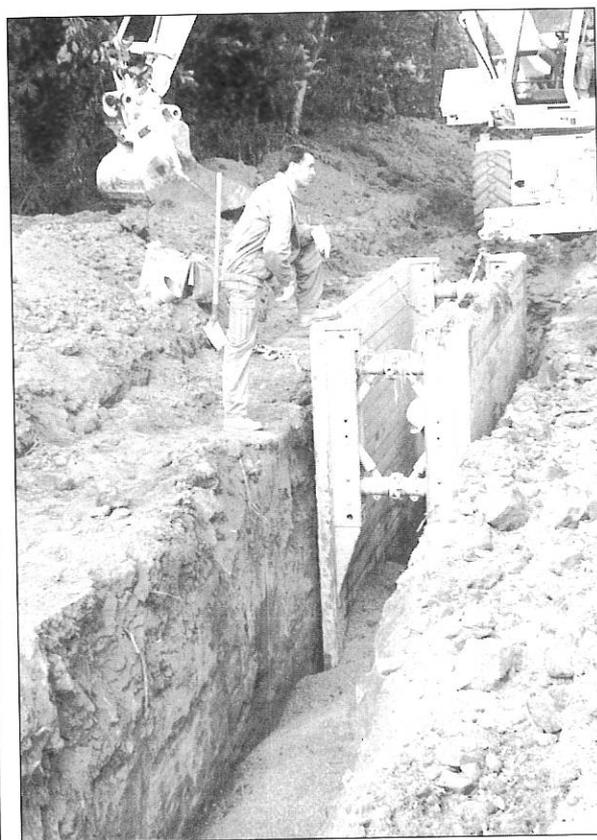
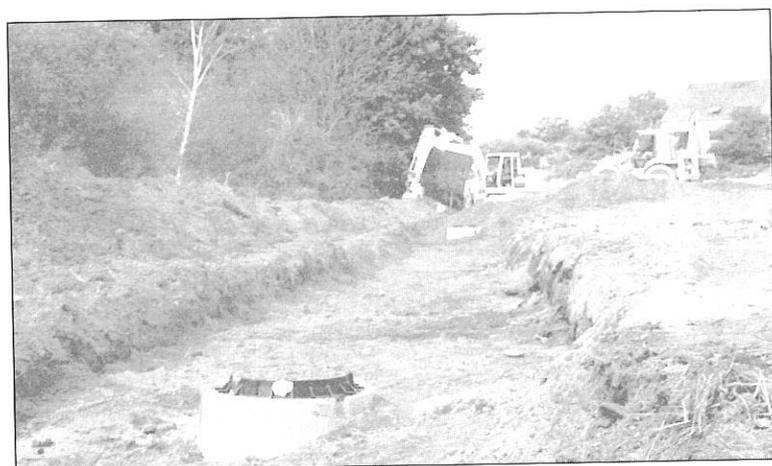
# Urbanisme

## L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### LE RÉSEAU

Conformément à ce que nous avons écrit dans le bulletin municipal de l'année dernière, la première tranche de travaux de réseau a débuté le 23 septembre en partant du bas du Chemin de la Fontaine pour remonter vers le passage derrière l'église puis vers les maisons situées à l'entrée du bourg, route de Plouay. Des fiches de renseignements ont été envoyées aux propriétaires concernés pour les choix d'emplacement de raccordement des maisons particulières.

En parallèle à tout ce travail, les demandes de subventions ont été déposées auprès des services du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau, ceci afin de lancer les travaux de la deuxième tranche sans trop attendre. Cette extension, qui permettra la création de 60 branchements dans un avenir proche, est estimée à 256 000 €, susceptible d'être subventionnée à hauteur de 50% par le Conseil Régional, de 10% par le Conseil Général et de 10% par l'Agence de l'Eau.



### LA STATION

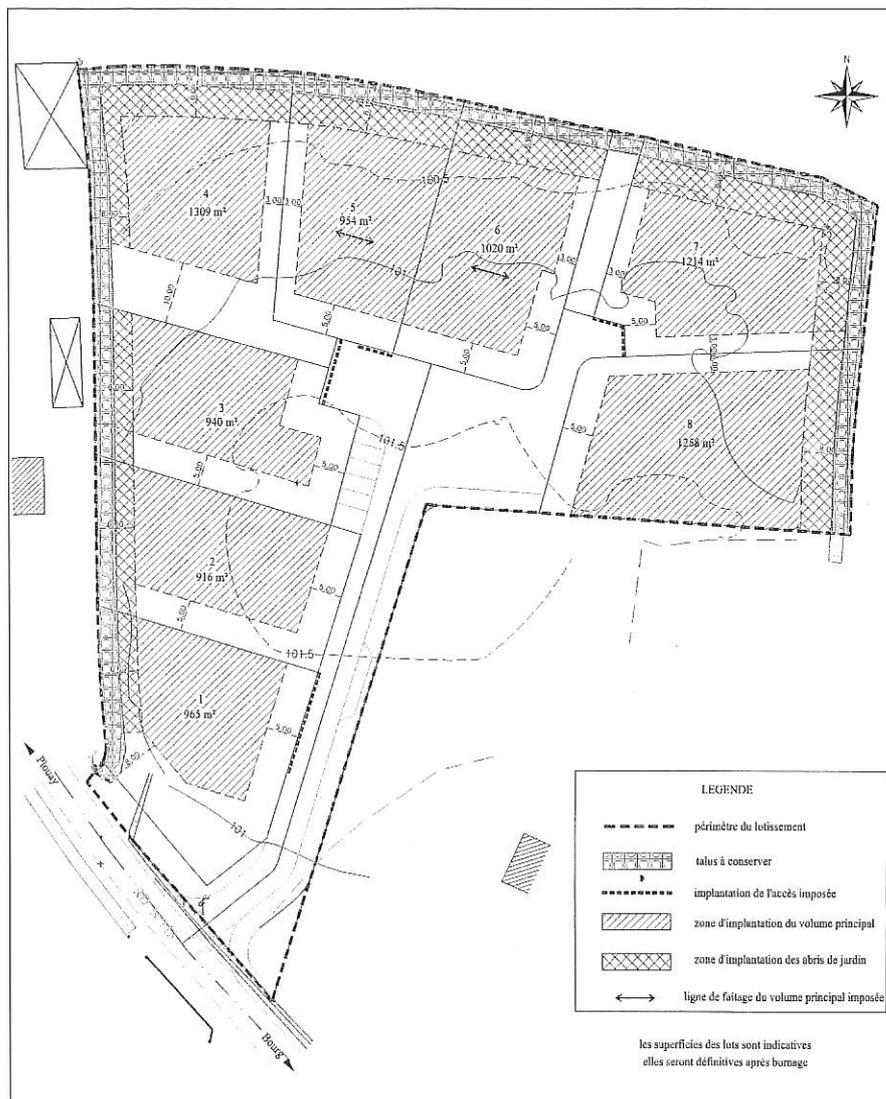
La réception en mairie de l'arrêté préfectoral autorisant la construction de la station d'épuration s'est faite le 21 septembre, l'ouverture des plis concernant la station se faisant le 20 septembre. A l'issue de cette réunion et du contrôle des prestations des dossiers, les travaux ont été confiés à l'entreprise LAGADEC de Pleyber-Christ, pour un coût de 264 000 €. Une réunion se tiendra en mairie avec les principaux intéressés le 5 février, les débuts des travaux devant se faire fin février.

# Urbanisme

## “PARC MONARCH”

Ce terrain, situé à l'entrée du bourg, sur la route de Kerchopine, a été acheté à la fin de l'année 2001 et la demande de permis de lotir déposée le 21 mai 2002. Le cabinet de M. Joseph LE FLOCH, géomètre, a établi le plan et le cahier des charges du nouveau lotissement. L'autorisation de lotir a été accordée le 15 octobre 2002.

A partir de cette date, nous avons effectivement attribué les 8 lots qui sont déjà retenus depuis fort longtemps et continué les démarches concernant la viabilisation. La publication d'appel d'offres se fait le 28 novembre pour une remise des plis le 7 janvier 2003 et une ouverture de ces même plis le 24 janvier. A la suite de cette réunion, le prix du m<sup>2</sup> pourra définitivement être déterminé.



## LES PERMIS DE CONSTRUIRE

Au cours de l'année 2002, 7 demandes de permis de construire, dont 4 pour des constructions neuves ont été déposées à la mairie, ainsi que 13 demandes de travaux divers (garages, fenêtres de toit, clôtures, etc...).

Pour faire face à la demande de terrains à bâtir, la commune s'est tournée vers la Communauté de Communes pour prendre en charge le développement d'un nouveau lotissement. Elle se chargerait de l'achat des terrains, des formalités administratives et techniques. A l'issue de la vente de tous les terrains, ce nouveau lotissement sera rétrocédé à la commune de Calan.

# Voirie

Les projets de travaux 2001, mais non effectués, ont été réalisés cette année :

- la route de Poulgourio,
- la fin du tronçon de la route de Manemeno (enrobé),
- la route de Kerborgne (bi-couche),
- la stabilisation des accotements de la route de l'école,
- le curage des fossés.

De plus, la traversée du réseau annexe d'eau de Manegoulanec à La Villeneuve a été enfouie plus profondément, permettant ainsi le travail superficiel des parcelles agricoles sans provoquer d'incidents majeurs. Ces travaux ont été réalisés dans le but prochain de céder le réseau aux utilisateurs encore intéressés, soit par le biais d'une association, soit par le biais d'un syndicat d'eau non-potable en fonction des dispositions légales qui restent à étudier.



D'autre part, lors de la réunion cantonale, un dossier qui nous tient à cœur, et redemandant pour la énième fois le classement de la route de Calan à Lanvaudan en départementale a été remis à M. BOURIC, directeur des services au Conseil Général. Lors de cette réunion, la sécurité de la route de Kerchopine a également été évoquée, ayant pour résultat la pose de balises et de panneaux signalant le virage dangereux et nous l'espérons pour 2003 un marquage axial sur une route qui a une largeur suffisante à cet endroit.

Au cours de cette année, il a été effectué 151 heures d'épaveuse, pour l'entretien de nos talus et de nos bords de routes, en 2 tranches : mai/juillet et septembre/novembre. Ce travail, dont le coût s'élève à 5 500 €, est possible grâce à la location du tracteur + épaveuse sans chauffeur, à la CUMA "Stiren ar Vro" de Cléguer.



# Sports "Jeunesse"

## LE PASS'SPORTS LOISIRS

Le Pass'Sports Loisirs est de retour en 2003, il est destiné aux jeunes âgés de 11 à 17 ans.

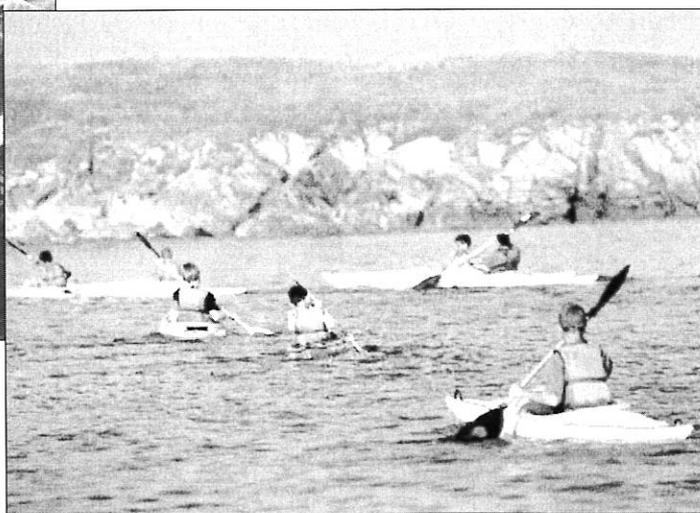
Ils auront le choix entre différentes activités proposées : karting, cinéma, kayak, sports collectifs, squash, bowling ... concoctées par l'animateur socio-culturel et sportif, Jérôme Contréras.

Les activités auront lieu durant les vacances de Février, Pâques, ainsi que les deux mois d'été 2003, de 13 h. 30 à 17 h. 30 et seront encadrées par des animateurs diplômés.

Deux camps d'une semaine, seront également organisés pour les aventuriers. L'année dernière, un camp "initiation à la plongée" ainsi qu'un camp "nautique" (planche à voile, catamaran, ski nautique...), ont ravi les adolescents.

Les inscriptions se font à la maison des Communes à Plouay et dans les mairies de Bubry, Calan, Inguiniel, Lanvaudan et Quistinic. La Communauté de Communes prend en charge les enfants sur leurs communes de résidence (sans coût supplémentaire).

Les jeunes sont encouragés à faire des propositions sur les activités à la semaine, ainsi que sur la nature des camps à faire.



*A titre indicatif, les tarifs 2002 étaient les suivants :*

NOMBRE D'ENFANTS DE LA MÊME FAMILLE	COÛT DE LA SEMAINE
1 enfant	25 €uros
2 enfants	22 €uros par jeune
3 enfants	20 €uros par jeune
CAMPS	115 €uros

*Toutes nos animations d'été sont agréées par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.  
Nous acceptons les bons C.A.F., M.S.A. et les Chèques-Vacances.*

# C.C.A.S.

Le repas du C.C.A.S. a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre à la Salle Polyvalente où les plus de 65 ans étaient à l'honneur.

Convivialité, bonne humeur tout au long de cette journée, où chansons et danses ont été bien appréciées.

Dans son discours de bienvenue, Serge SALVAT, Maire et Président du C.C.A.S., soulignait le rôle de celui-ci tout en remerciant le personnel communal pour la préparation de ce repas, réalisé par Véronique Even, Liliane Chapelot Stéphanie Le Pert et les membres du C.C.A.S., en l'absence de Huguette Quernec et Denise Kernén pour raison de santé.

Cette journée a permis de mettre à l'honneur notre doyenne Madame Louise GUILLERMIC, née en 1905, et notre doyen Monsieur Eugène LE LU, né en 1919.



## INFORMATION :

*Madame COLLIN, assistante sociale,  
est remplacée par Madame DI POPOLO du Centre Médico-Social du Faouët.*

# Les Agriculteurs

## UNE DYNAMIQUE MALGRÉ TOUT

Cette année encore, l'agriculture n'est pas épargnée. Les index des prix de vente sont à la baisse quelque soit la production (viande blanche, viande rouge, lait, légumes, céréales) et ce malgré les efforts réalisés : Charte de Qualité, Labels, etc...

Paradoxalement, le panier de la ménagère voit les prix à la consommation augmenter. Chacun est donc en droit de se poser la question suivante : "que se passe-t-il entre le producteur et le consommateur ?".

Malgré tout, les agriculteurs de Calan auront fait preuve cette année 2002 de dynamisme et d'une grande mobilisation.

Une CARTOGRAPHIE a été réalisée à l'échelle de toute la Commune (plan d'épandage communal). Tous les agriculteurs de la commune ont répondu favorablement à l'appel. Cet outil permet de comparer les possibilités d'épandage avec la quantité d'azote organique à épandre. Ce travail a commencé en novembre 2001 et s'est achevé par une remise de résultats à l'Espace Rencontre le 2 juillet 2002 :

- 84% de la surface cultivée est potentiellement épandable (environ 700 hectares)
- sur la commune la production d'azote organique est de 54 000 unités :
  - > 61 % ruminants,
  - > 26 % volailles,
  - > 13 % porcs.
- se rajoute 22 000 unités par des importations.

En conclusion, la campagne calanaise a une charge d'azote organique située entre 110 et 120 unités. Pour mémoire, la Norme Directive Nitrate Européenne est de 170 unités.

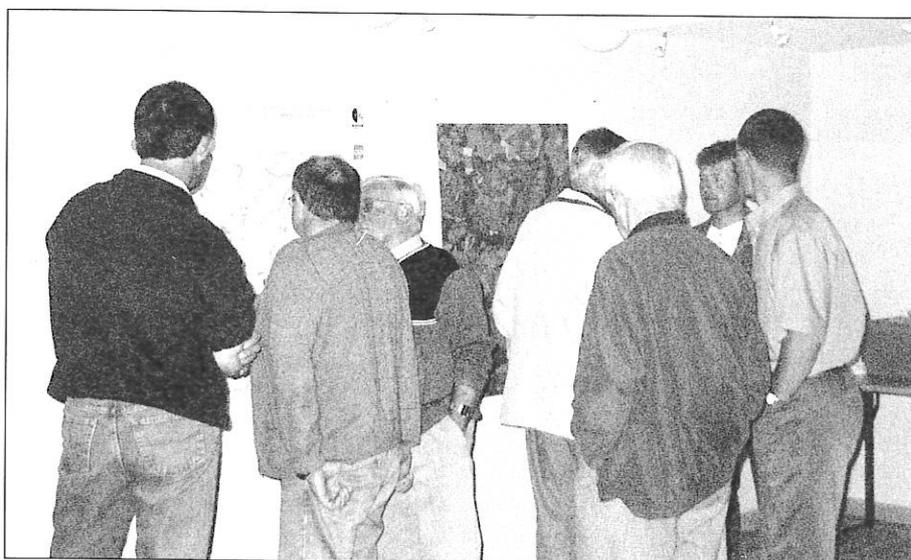
Après son édition, la CARTOGRAPHIE sera affichée en Mairie. Les exploitants pourront obtenir :

- > leur carte de terres épandables avec les listes des parcelles,
- > un bilan azote organique.

Pour terminer cette page agricole, notre fête de l'élevage a eu lieu cette année à Bubry, dans une excellente ambiance. Nos félicitations au GAEC ER LENN présent par ailleurs à de nombreux concours :

> Juin : National d'Alençon avec un 1<sup>er</sup> prix et deux 3<sup>ème</sup> prix,

- > Septembre : SPACE 2002 à Rennes,
- > Novembre : Farming Tours.



# Association de Personnes Agées

Le 24 novembre 2002, les membres de l'association prenaient part au repas de fin d'année.

La séance a commencé par l'exposé du secrétaire, M. Yves LE HEIN, délégué par la présidente M<sup>me</sup> Jeanne LE LEANNEC. Il tenait tout d'abord à remercier M. le Maire, Serge SALVAT, et son épouse, la presse et bien sûr tous les membres de l'association, de leur présence. Il faut rappeler que c'était aussi l'occasion de fêter le 25<sup>ème</sup> anniversaire du club, qui n'avait connu à ce jour que trois présidents : M. Mathurin BOUEDEC (4 ans), M<sup>me</sup> Julienne LE MOËL (1 an et demi) et M<sup>me</sup> Jeanne LE LEANNEC, que le secrétaire a couvert d'éloges en insistant sur ses compétences et sa disponibilité.



Le premier rendez-vous de l'année est l'occasion de s'acquitter de la cotisation annuelle (douze euros pour les 58 adhérents du club) et de prendre un repas chaud ensemble. Tout au long de l'année, rendez-vous est pris le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois à la Salle Polyvalente pour un goûter avec animation. En juin, le club s'est déplacé pour une croisière sur l'Aven qui s'est poursuivie par un repas aux Ajoncs d'Or et d'une sortie l'après-midi.

*A la dernière réunion de décembre, l'assemblée générale devait pourvoir à trois postes :*

*M<sup>me</sup> LE LEANNEC, nommée Présidente d'honneur, cède la Présidence à M. LE HEIN Yves.*

*M<sup>me</sup> CARRE Joséphine abandonne sa place de trésorière à M<sup>me</sup> LE BOUEDEC Jeannette.*

*M<sup>me</sup> LE BAIL Renée prend le poste de secrétaire.*

*Les membres du bureau :*

*M<sup>me</sup> RIO Cécile, M<sup>me</sup> LE HEIN Thérèse, M<sup>me</sup> LE LEANNEC Jeanne, M<sup>me</sup> TOULLEC Germaine, M. CADO Mathurin, M. STEPHAN René*



Rappelons que pour la continuité de l'association, les nouveaux adhérents sont accueillis à bras ouverts.

# Association de Personnes Agées

Le 24 novembre 2002, les membres de l'association prenaient part au repas de fin d'année.

La séance a commencé par l'exposé du secrétaire, M. Yves LE HEIN, délégué par la présidente M<sup>me</sup> Jeanne LE LEANNEC. Il tenait tout d'abord à remercier M. le Maire, Serge SALVAT, et son épouse, la presse et bien sûr tous les membres de l'association, de leur présence. Il faut rappeler que c'était aussi l'occasion de fêter le 25<sup>ème</sup> anniversaire du club, qui n'avait connu à ce jour que trois présidents : M. Mathurin BOUEDEC (4 ans), M<sup>me</sup> Julienne LE MOËL (1 an et demi) et M<sup>me</sup> Jeanne LE LEANNEC, que le secrétaire a couvert d'éloges en insistant sur ses compétences et sa disponibilité.



Le premier rendez-vous de l'année est l'occasion de s'acquitter de la cotisation annuelle (douze euros pour les 58 adhérents du club) et de prendre un repas chaud ensemble. Tout au long de l'année, rendez-vous est pris le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois à la Salle Polyvalente pour un goûter avec animation. En juin, le club s'est déplacé pour une croisière sur l'Aven qui s'est poursuivie par un repas aux Ajoncs d'Or et d'une sortie l'après-midi.

*A la dernière réunion de décembre,  
l'assemblée générale devait pourvoir à trois postes :*

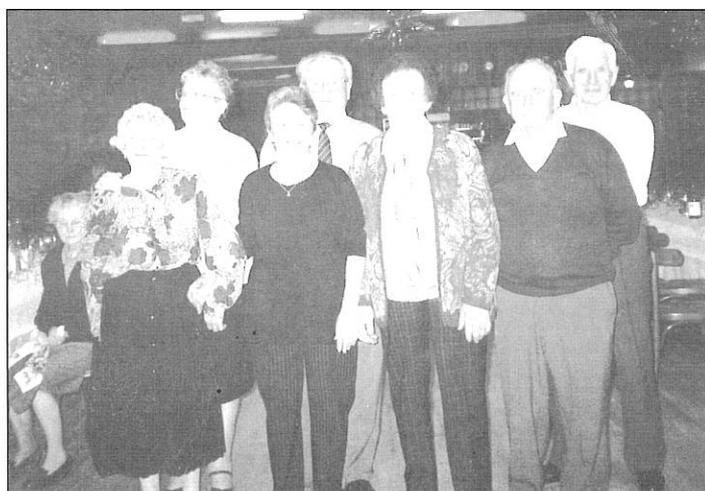
*M<sup>me</sup> LE LEANNEC, nommée Présidente d'honneur,  
cède la Présidence à M. LE HEIN Yves.*

*M<sup>me</sup> CARRE Joséphine abandonne sa place  
de trésorière à M<sup>me</sup> LE BOUEDEC Jeannette.*

*M<sup>me</sup> LE BAIL Renée prend le poste de secrétaire.*

*Les membres du bureau :*

*M<sup>me</sup> RIO Cécile, M<sup>me</sup> LE HEIN Thérèse, M<sup>me</sup> LE LEANNEC Jeanne,  
M<sup>me</sup> TOULLEC Germaine, M. CADO Mathurin, M. STEPHAN René*



Rappelons que pour la continuité de l'association, les nouveaux adhérents sont accueillis à bras ouverts.

# L'Ecole Publique du Levant

L'année scolaire 2001-2002 a vu la réalisation de nombreux projets d'ouverture de l'école sur l'extérieur avec entre autres les séances à la piscine de la moyenne section jusqu'au CM2, le stage poney à Caudan des moyenne et grande sections, la sortie à Poulfetan des CP-CE1 avec une nuitée sur place et le défi aventure au Véloparc de Plouay.

Le voyage à St Buryan des CE2-CM dans l'esprit du jumelage avec l'Angleterre.

Les interventions d'Isabelle CANOVA de la Communauté de Communes ont enrichi la pratique du chant et l'éveil musical de tous les élèves ; la fête de l'école en mai en a donné un aperçu.



A la rentrée de septembre 2002, un changement dans l'équipe enseignante avec le départ (au CP-CE1) de M<sup>me</sup> Le Priol pour Lorient. Elle a été remplacée par M<sup>elle</sup> Dano arrivée de Plouray.

Cette année encore, confirmation de la jeunesse de la population calanaise avec des effectifs importants en maternelle. L'école accueillait 93 enfants à cette rentrée et cet effectif va encore augmenter. La 5<sup>ème</sup> classe se profile à l'horizon. 67 familles ont leurs enfants à l'école.

L'équipe enseignante tient, ici, à remercier très vivement les parents d'élèves qui, au cours des séances à la piscine, lors des sorties nature ou du Tour à vélo, ont apporté leur présence efficace et chaleureuse.

L'Amicale qui œuvre pour tous les enfants a permis et permettra la réalisation de nombreux projets : la classe de neige des 15 CE2-CM avec 19 enfants anglais de St Buryan ce mois de janvier témoigne de l'importance de l'aide des parents dans l'Amicale.

A noter la poursuite des visites culturelles (expositions, musée) dans le cadre du réseau d'écoles Calan, Lanvaudan, Cléguer et l'écriture d'un récit historique au CE2-CM dont l'action se situera lors du débarquement anglais de 1746 au Pouldu.

L'année 2003 verra la présentation d'un nouveau projet d'école dont les orientations et le contenu seront discutés en Conseil d'École avec les représentants des parents d'élèves et de la municipalité.



*Bonne année à tous.*

# Jumelage Calan - St Buryan

Après une traversée Roscoff/Plymouth assez houleuse, une cinquantaine de Calanais ont séjourné à St Buryan du 11 au 14 avril 2002. Quelques liens se sont créés avec l'arrivée de nouveaux adhérents des deux côtés et de nombreuses familles se sont retrouvées avec beaucoup de plaisir.

Le jeudi 11, après l'accueil très chaleureux dans les bâtiments de l'école primaire, la première soirée s'est passée en famille.

Le lendemain, nous avons visité l'Eden Project, site magnifique représentant les plantes de trois zones climatiques recrées sous trois dômes gigantesques, implantés dans une carrière de kaolin. Vers midi une pause "pasty", sorte de tourte fourrée aux légumes et au bœuf avait été prévue. Le soir un excellent dîner nous a été servi à l'hôtel de Land's end, au bout du monde, avec une vue extraordinaire sur la mer.

Le samedi, lors de la bénédiction du jumelage à l'église de St Buryan, nous avons reçu une poterie représentant un bâtiment de mine, élément caractéristique de la campagne cornouaillaise. Ceux qui n'avaient pas le vertige ont pu monter jusqu'au haut du clocher. Tout le monde s'est retrouvé le soir autour d'un buffet dans la salle polyvalente de l'école pour assister à un spectacle préparé par les enfants et pour reprendre en chœur de nombreuses chansons, en français et en anglais, que nous nous sommes appris mutuellement au fil des ans.

Le dimanche à 11 h., une réunion-débat s'est tenue chez Rex et Betty sur le thème de la pollution en

Europe. Les échanges ont été fructueux avec l'aide de quelques traductions et beaucoup de gestes ...

La traversée de nuit Plymouth/Roscoff a été beaucoup plus calme et nous sommes arrivés à Calan vers 9 h. le lundi 15.

Les comités de jumelage ont également apporté leur soutien à la rencontre de deux classes de nos deux écoles primaires qui s'est déroulée à St Buryan au mois de juin.

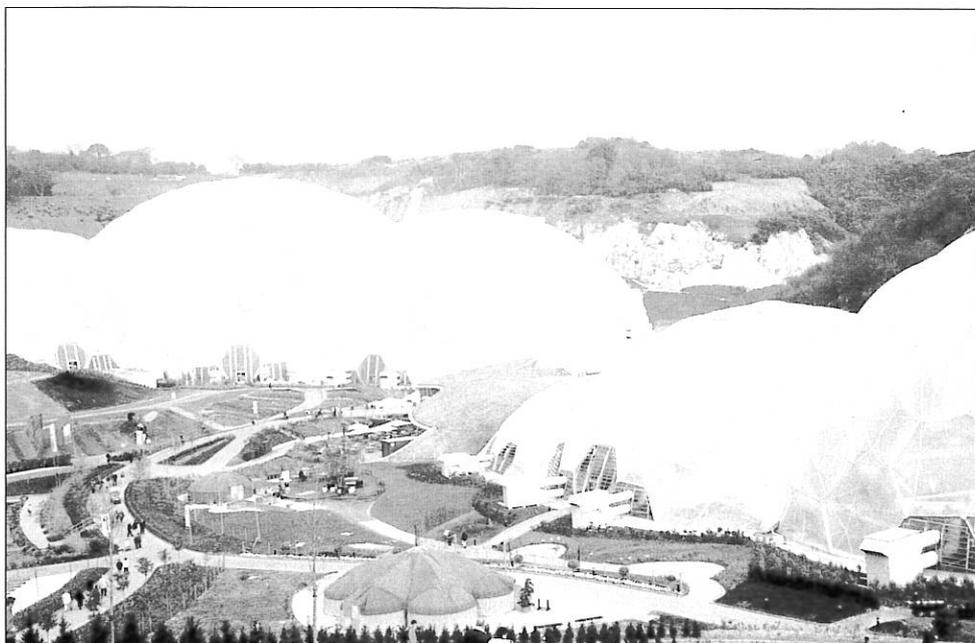
Lors de l'assemblée générale du 13 juin 2002, un repas a été programmé pour le 12 octobre. Sonia Dahéron a donc mitonné un excellent rougail. Elle a été secondée dans cette tâche par toute une équipe dont Lucie Evanno qui nous a également ouvert l'appétit avec un délicieux punch.

Nous attendons la venue de plus de cinquante anglais du 10 au 13 avril et l'organisation de leur séjour est déjà bien avancée.

Nous avons obtenu une subvention de la Commission Européenne pour notre voyage en Angleterre (demande faite par St Buryan) et à notre tour, nous avons monté un dossier en ce sens pour les accueillir.

Depuis plusieurs années, nous sommes très sensibles au soutien qu'apporte Bruxelles à ces échanges, permettant à de petites communes comme les nôtres de recevoir nos correspondants dignement.

*T. Guillou*



## Renseignements :

T. GUILLOU  
02.97.33.15.10

## Adhésions :

Marie Annick LE BELLER  
02.97.33.28.93  
(8 €/an par famille)

# Amicale des Parents d'Élèves

Cette année encore, l'amicale a pu financer diverses activités comme :

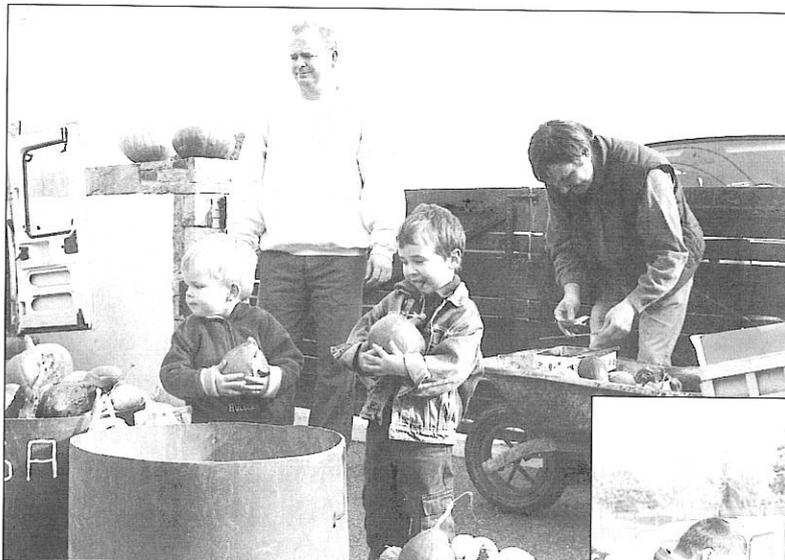
- les séances de poney à Caudan pour les MS-GS
- le voyage en Angleterre pour la classe de Mr Viot
- le transport pour les séances de piscine.

L'année à venir est elle aussi très riche en projets éducatifs qu'il va falloir soutenir financièrement.

Alors n'hésitez pas à montrer l'intérêt que vous portez à la vie scolaire de votre enfant en étant présent lors de nos manifestations : kermesse, vente de potirons et repas du mois de novembre.

A très bientôt.

B. Guillermic



Bureau :	
Président :	Bernard Guillermic
Vice président :	Jean-Luc Cario
Secrétaire :	Laurence Radenac
Secrétaire adjoint :	Nicole Yvinec
Trésorier :	Michel Jaffrelot
Trésorier adjoint :	Bernard Nicolas



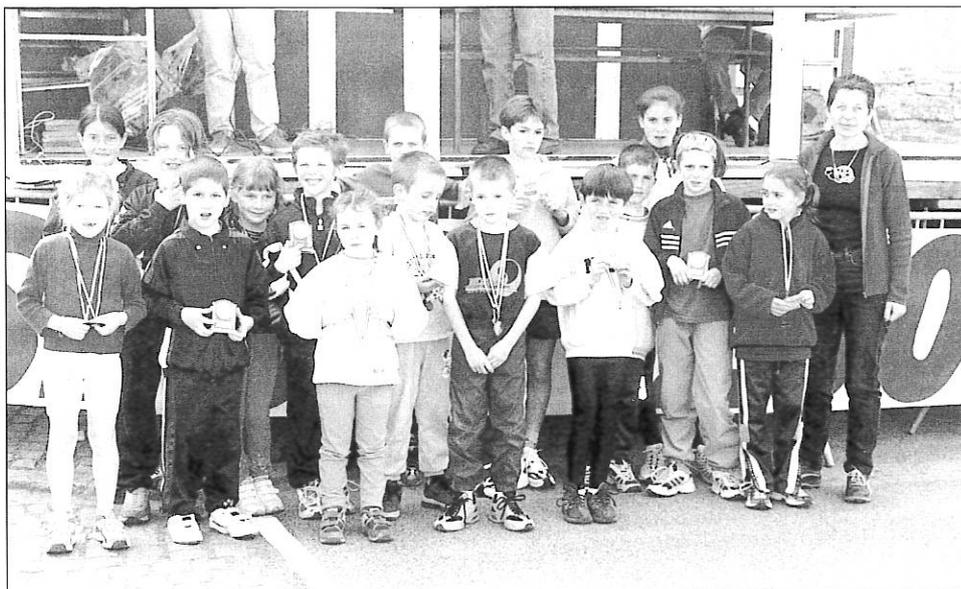
# Les Amis de Calan

*Les fêtes de Calan se sont déroulées cette année 2002 avec un temps magnifique que l'on n'avait pas vu depuis longtemps durant cette manifestation.*

*Les courses enfants du samedi après-midi sont toujours pleines d'émotions.*

*La difficulté pour certains et certaines et l'envie de gagner à tout prix pour les meilleurs sont fortement appréciées des parents et spectateurs.*

*Les 6<sup>èmes</sup> Foulées de Calan se sont déroulées sous un temps agréable pour une compétition de ce niveau malgré seulement 59 participants. Les meilleurs s'envolent rapidement, la lutte est acharnée pour le groupe de tête, mais tous finissent dans la bonne humeur.*



*Pour le dimanche, le 13<sup>ème</sup> Grand Prix Cycliste était toujours aussi animé avec tout d'abord les courses féminines où ces jeunes ont été fort combattives et appréciées.*

*La course homme a été pleine de rebondissements, de nombreuses échappées ont fait le bonheur de spectateurs venus en masse pour les supporter et applaudir.*

*La présidente, Yolande Olivier, ainsi que le bureau remercient tout particulièrement tous les bénévoles, commerçants et artisans qui œuvrent pour que le week-end soit pleinement réussi et apprécié de tous.*



*Pour 2003, le rendez-vous est fixé au samedi 3 mai pour les courses enfants et les 7<sup>èmes</sup> Foulées Calanaise et au dimanche 4 mai pour le 14<sup>ème</sup> Grand Prix Cycliste.*

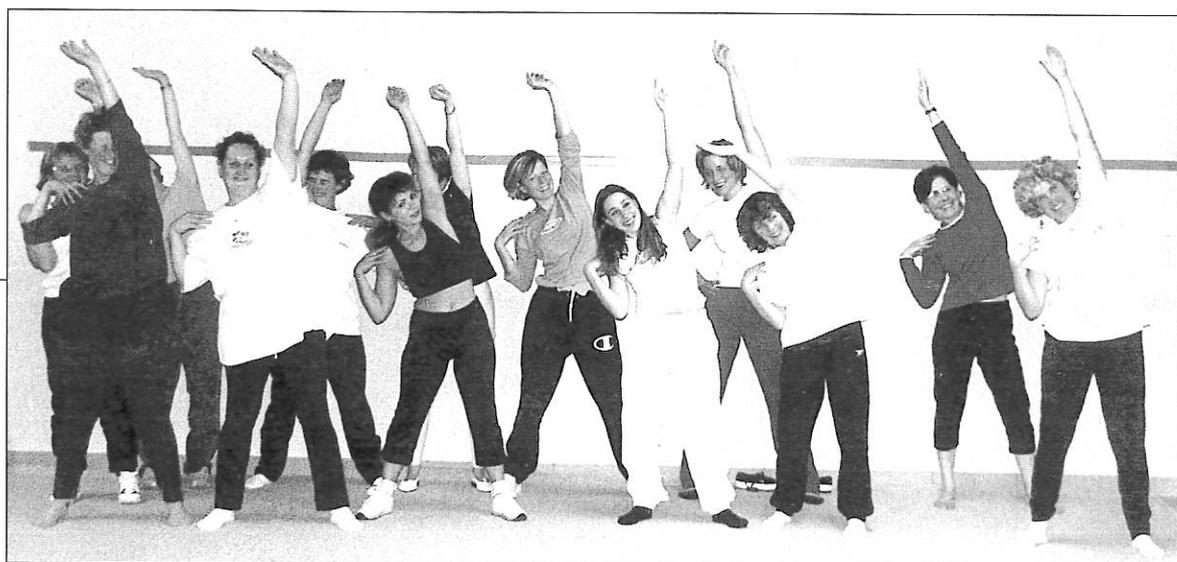
*Venez nombreux pour participer, courir ou applaudir.*

# A.S. Calan

## CLUB DE GYM DE CALAN

La section, gymnastique féminine, de l'association sportive CALANAISE connaît un grand succès. Les 25 inscrites se retrouvent le lundi et le jeudi soir de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente. Des professeurs diplômés d'état y dispensent des séances de gymnastique avec au programme : étirements, assouplissements, musculation.

Toute personne désirant rejoindre le groupe dans l'effort et la bonne humeur peut participer à des séances d'essais



## A.S. CALAN FOOT

Équipe B



Équipe 15 ans

# A.S. Calan

Le club a soufflé ses 20 bougies en cette année 2002.

Le samedi 1<sup>er</sup> juin, les anciens se sont retrouvés pour parler des grands moments passés ensemble et même chausser les crampons dans des matchs contre les équipes actuelles, jeunes et moins jeunes.

La municipalité a offert l'apéritif à l'espace rencontre.

La soirée s'est achevée au restaurant Leny, 140 personnes y ont participé. Quelle ambiance ! Charles Jaffré, Michel Legourrierec ont reçu la médaille de la ligue de Bretagne pour 20 ans en tant que trésorier et secrétaire.

L'A.S Calan se porte bien malgré une baisse d'effectif à l'inter saison. Il faut s'accrocher en attendant des jours meilleurs.

L'A.S. Calan vous souhaite ses meilleurs vœux.

Francis GUILLEMOTO



## Ecole de foot à 7

La saison 2002-2003, le club est composé d'une trentaine d'apprentis footballeurs et footballeuses qui s'entraînent le mercredi après-midi.

Avec 3 équipes de foot à 7 engagées dans les différents championnats du secteur d'Hennebont, le club de Calan poursuit son travail de formation des plus jeunes dans une ambiance chaleureuse et conviviale malgré le manque flagrant d'un vestiaire.

### Equipes et responsables :

- Débutants : Guarry Gentilini  
Ludovic Dupuis
- Poussins : Christophe Le Bellec  
Gwénaél Stanguennec
- Benjamins : Ludovic Le Port  
François Le Stunff



# Aristoscène

*Coucou c'est nous ! Eh oui encore. 2001-2002 c'est 10 représentations (on ne compte jamais le nombre de répétitions) de "Comme un chignon dans la soupe".*

*Il est vrai qu'à vouloir couper les cheveux en quatre, on se les arrachait cette année.... avec un plaisir fou, et parce que notre monde est trop sérieux. La pièce ne l'était pas du tout c'est donc comme un cheveu sur la soupe que nous avons débarqué dans les hameaux les plus reculés. Gourin, Le Faouët nous ont accueillis, joyeux écervelés, à rires ouverts.*

*Quel encouragement que le rire du public ! On éclate, on pouffe, on pleure, on s'étouffe, on meurt de rire, c'est la récompense de la vaillante petite troupe (qui ne demande qu'à s'agrandir, de 10 ans à...)*

*2003 : on "planche" sur une autre forme d'animations et de sensibilisation des jeunes publics. Rendez-vous quelque part en juin.*



*La présidente J. Fouchard*

*Contact : 02.97.33.37.53*

*Calan*



# La Tornade Calanaise

Depuis novembre 2001, les jeunes ont créé leur association "La Tornade Calanaise" (avec la collaboration des parents).

Cette vingtaine d'adolescents se réunit toutes les semaines, le mercredi après-midi, de 14 h. 00 à 16 h. 00, à l'Espace Rencontre.

Deux groupes se succèdent et élaborent des projets divers :

- soit pour récolter un peu d'argent (afin de pouvoir notamment se payer des activités qu'ils ne pourraient pas forcément faire individuellement),

- soit en donnant un peu de leur temps pour des causes qui leur tiennent à cœur.

Depuis le mois de septembre 2001, une multitude de projets a vu le jour :

## 2001

- Tournoi multisports (foot, v.t.t., tennis, basket).

- Vente de châtaignes grillées à domicile.

- Vente de citrouilles (pleines ou sculptées) pour Halloween.

- Collecte de nourriture et visite à la S.P.A de Larmor-Plage, où les jeunes se sont occupés des chiens toute la journée.

- Présentation d'un spectacle au service Pédiatrie du Centre Hospitalier de Bodélio devant les enfants .

- Préparation d'une fiction vidéo.

- Sortie Mac Donald / Cinéma

- Barbecue pour clôturer l'année.

## 2002

- Sortie Mac Donald / Cinéma

- Vente de citrouilles ( pleines ou sculptées ) pour Halloween.

- Aide à la S.P.A de Larmor Plage.

- Vente de brochettes de bonbons.

- Collecte de jouets pour les enfants défavorisés.

Pour tout renseignement contacter Jérôme, l'animateur de la Communauté des Communes au 02/97/33/14/15.

## REJOIGNEZ-NOUS !



# La Société Communale de Chasse

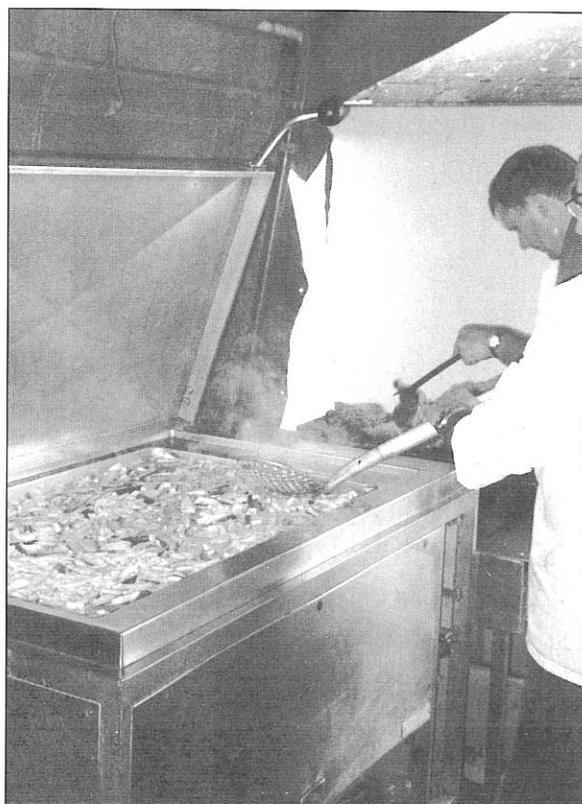
## Sa composition :



Président : René Kernen  
Bureau : Martial Le Gourriérec, Alain Nivet, Christian Dieu,  
Gilles Delanoë  
Garde : Gérard Tanguy  
Membres : 8 sociétaires et 10 invités annuels (habitants hors Calan).

Nous remercions toutes les personnes qui ont pris part aux différents repas organisés par la société : cochonnaille, repas des agriculteurs et couscous.

Cette année a été axée sur la réimplantation de la perdrix afin d'essayer de retrouver une population sauvage. Pour cela, en juillet 2002, la société en a acheté cinquante qui ont été divisées en cinq groupes. Chaque "compagnie" a été placée dans une cage abritée (bordure de taillis, de talus, etc...), protégée par une clôture électrique afin de décourager les prédateurs. Ensuite, Bernard Guillermic, autour de ce projet, a lâché les animaux un par un, jour après jour, afin qu'ils se familiarisent avec leur milieu naturel et puissent revenir se mettre à l'abri dans leurs parcs de pré-lâchés.



Alors que la chasse à la perdrix est interdite depuis le mois de novembre, les chasseurs ont pu apercevoir des compagnies : le résultat est donc encourageant.

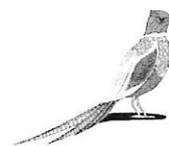
Cette action suit une politique de gestion cynégétique menée depuis des années :

- Quotas chevreuils et sélection des animaux tirés,
- Quotas lièvres, bécasses, faisans et perdrix

Voilà 2003 qui pointe son nez, aussi, la Société Communale de Chasse de Calan vous présente tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et en toute amitié, vous invite à venir participer à un lâcher, une battue ou une partie de chasse.



*Bonne année à tous*



# Calendrier des Fêtes

## Janvier

Le 11 à 19h : Vœux Municipalité

## Mars

Le 15 : Repas de l'AS CALAN Salle Polyvalente

Le 23 à 11h : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Le 23 toute la journée : Vide grenier organisé par l'Amicale des Parents d'élèves de l'école du Levant

## Avril

Le 10 à 17h : Réception des Anglais de St Buryan à l'Espace Rencontre

Le 12 : Repas de Jumelage Franco-Anglais à la Salle Polyvalente

## Mai

Le 3 : 7<sup>ème</sup> Foulées Calanaises adultes et enfants

Le 4 : 14<sup>ème</sup> Grand Prix Cycliste

Le 8 à 11h : Commémoration de la fin de la guerre 39/45

Le 17 : Kermesse de l'école

Le 25 : tournoi de sixte de l'AS CALAN

## Juin

Le 7 : Couscous de la société de Chasse

Le 12 à 20h30 : Assemblée Générale du Jumelage Calan/S-Buryan

Le 20 : Fête de la Musique

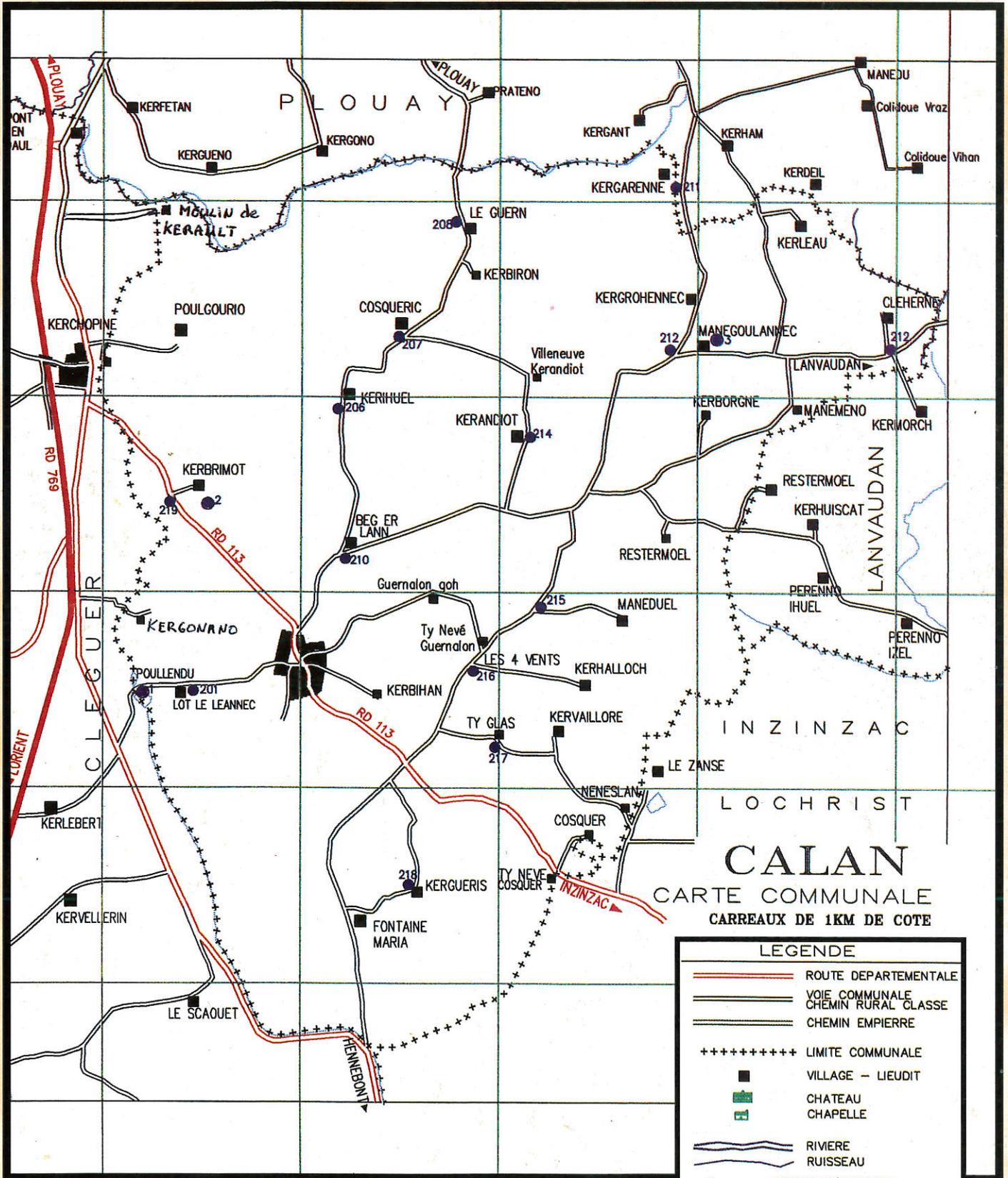
## Octobre

Le 11 : Repas annuel du Jumelage Calan/St Buryan à la salle Polyvalente

## Novembre

Le 11 à 11h : Commémoration de l'Armistice de la guerre 14/18

Le 22 : Repas de l'école publique du Levant



Joseph LE FLOCH - Géomètre-Expert DPLG - 56240 PLOUAY

LEGENDE	
	ROUTE DEPARTEMENTALE
	VOIE COMMUNALE
	CHEMIN RURAL CLASSE
	CHEMIN EMPIERRE
	LIMITE COMMUNALE
	VILLAGE - LIEUDIT
	CHATEAU
	CHAPELLE
	RIVIERE
	RUISSEAU
	POTEAU D'INCENDIE
	RESERVE
	POINT D'EAU ACCESSIBLE
	ETABLISSEMENT A RISQUES